

Procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 17 mars 2015

Présents:, Colette Bréhat, Jean-Louis Brun, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Angéla Muratet, Jean-Luc Pamelard, Monique Picard, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Michel Rico, Danielle Schilling, Micheline Telmon, Christine Viallat.

Excusés : Line Baldet, Pierre Baldet, Maryse Bernadac, Colette Dancygier.;

Invitée : Marie-France Rico

1- Approbation du procès-verbal du CA du 25/11/2014 :

Approuvé à l'unanimité

2- Modifications du Règlement Intérieur

Lors de la réunion de concertation des animateurs du 28/05/2013, la priorité d'inscription des « baladins » avait été fixée de 9h à 9h30 contre 9h-10h antérieurement. De même l'heure limite de désistement avait été ramenée du jeudi au mercredi soir.

Ces changements étaient précisés sur les programmes et les recommandations aux usagers mais n'avaient pas été intégrés au R. I. Un nouveau texte (annexe1) est proposé au conseil. Il est adopté à l'unanimité et sera présenté pour approbation à la prochaine assemblée générale.

3- Activités de l'AMUCS :

- **Fête de l'AMUCS** : Elle aura lieu le 16/06 au vélo-rail du Larzac et au domaine de Gaillac (repas et spectacle équestre). Le problème de l'accès du car jusqu'à la gare de Ste Eulalie de Cernon est évoqué.
- **Aïkido** : 6 participants, bon animateur.
- **Bridge** : RAS, les effectifs sont en légère diminution.
- **Golf** : Une initiation au golf avait été proposée (2h, 10 personnes, 124 €) sans résultats, cette proposition est renouvelée.
- **Musées** : Les expositions de peintres contemporains (excepté celle de Miro) ont peu de succès. La visite du MuCEM a suscité un grand engouement.
- **Randonnées et escapades pédestres** : Le compte-rendu de la réunion de concertation des animateurs est en annexe 2.
- **Kayak de mer** : Une demi-journée d'initiation aura lieu le 19/03 au club Palavas-Kayak de mer, il y a 6 adhérents inscrits mais 3 défections.
- **Marche aquatique** : Le CoDeRS organise une séance de présentation au mois de juin à Sète.
- **Sorties, escapades touristiques et culturelles** : Les sorties sont appréciées mais deux ont réuni peu de monde.
La réunion de concertation et de proposition aura lieu le 19/05 à 16h30, salle des Barons. Toutes les bonnes volontés seront favorablement accueillies.
L'escapade à Barcelone réunira 37 personnes.
- **Spectacles** : Les conditions d'abonnement des groupes n'étant plus intéressantes, l'activité est mise en sommeil.
- **Voyage en 2016** : Diverses destinations ont été évoquées (Berlin et Dresde, Prague et Vienne, le Portugal), 2 options ayant été retenues (« Prague et la Bohème » en lieu et place de « Prague et Vienne » et le Portugal), lors de la réunion de concertation qui n'a réuni qu'une vingtaine de personnes. Le choix définitif se fera en fonction des réponses des intéressés. Ce voyage aura lieu dans la 2ème quinzaine de mai et son coût entre 1300 et 1600€.
- **Conférences** : Des adhérents ont proposé des conférences (P Baldet sur l'épidémie Ebola, M Robin sur Cuba, F Geneste sur les enfants dans la peinture). Pour cette dernière se pose le problème de la salle. La location d'une salle au Mas des Moulins

sera prise en charge par l'Amucs, mais il serait utile de chercher une salle pour les nouvelles activités.

4- Activités CoDeRS/FFRS et JRS :

Le CoDeRS et le CoReRS ont fait des déficits importants lors du dernier exercice et demandent une augmentation de la cotisation FFRS de 3€ (23-26€).

L'organisation de la Journée de la Retraite Sportive est développée en annexe 3. Elle aura lieu le jeudi 23/09 avec une forte participation des animateurs Amucs. Il est proposé que la randonnée prévue le vendredi 24/09 soit anticipée ce jour là. Cette proposition sera étudiée lors de la prochaine réunion de concertation des animateurs.

5- Organisation des « Marches de proximité » :

Cette organisation est développée en annexe 4.

6- Rôle du bénévolat dans le fonctionnement de l'association : (MF Rico)

La FFRS comporte 450 clubs qui regroupent 75 000 adhérents dont 6 000 bénévoles.

« Le bénévolat constitue une contribution volontaire en nature, sa valorisation a pour objet de rendre compte de la valeur ajoutée et de l'utilité sociale du bénévolat ».

Plusieurs méthodes de valorisation sont proposées, le conseil retient la méthode du Smic basée sur une répartition par tâche (annexe 4). Chaque responsable d'activité déterminera les différentes tâches et l'horaire consacré à celles-ci pour les animateurs de son équipe. Le président et le secrétaire feront de même pour les tâches administratives.

7- Incriptions :

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière :

	2014-15	2013-14
Total (Nouveaux)	317 (50)	320 (53)
Randonnées	159	158
Golf	19	21
Bridge	57	63
Scrabble	10	9
Aïkido	6	0
Culture	79	80

8- Communication :

JL Brun remercie les animateurs des randonnées pour les commentaires et les profils publiés sur le site Amucs.

Les imprimés (bulletin d'inscription et 3 volets) doivent être repensés. Peut-être faire une plaquette plus importante financée (en partie) par des sponsors.

La possibilité de faire faire des T-shirts avec le logo de l'Amucs est adoptée (Contre:5, abstention:3, pour: 7).

9- Achat d'une machine à café :

Le principe de l'achat d'une machine à café n'est pas adopté (Contre:7, abstention:3, pour: 5).

10- Date de l'Assemblée générale :

Date fixée au vendredi **16 octobre 2015 à 15h**

11- Date du prochain conseil :

Date fixée au mardi 2 juin

12- Questions diverses :

- 2 talkies-walkies sont en panne, ils ont été remis au réparateur, un devis est attendu.

- Club de lecture : Plusieurs adhérents proposent de créer un club de lecture qui se réunirait mensuellement pour commenter un ouvrage. Le problème de la salle de réunion est posé de nouveau.
- Salle « Amucs » pour les nouvelles activités : Dans un premier temps, la salle des Barons pourrait être disponible à partir de 16h si l'horaire des permanences était décalé de 14h à 16h.

La séance est levée à 12h00, l'ordre du jour n'ayant pu être achevé.

Le secrétaire J-P Larue

Annexe 1

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ANNEXE 1

Sorties, escapades touristiques et culturelles – voyages – expositions et visites – escapades pédestres.

A/ Conditions d'inscription :

SANS CHANGEMENT

B/ Désistements :

SANS CHANGEMENT

ANCIEN TEXTE :

Sorties pédestres de la journée.

Les inscriptions sont prises par téléphone aux conditions du paragraphe A, au numéro précisé sur le programme trimestriel, le lundi précédant la sortie (le mardi lorsque ce lundi est jour férié), entre 09 h et 11 h. Pour les balades, priorité est donnée aux « baladins » jusqu'à 10 h, les randonneurs pouvant s'inscrire entre 10 h et 11 h.

Les désistements obéissent aux modalités du paragraphe précédent, les marcheurs figurant sur la liste d'attente devant cependant appeler le n° du téléphone de référence la veille de la sortie, entre 16 h et 17 h. Passé 17 h, les places disponibles sont attribuées dans l'ordre chronologique des appels (avant 19 h).

NOUVEAU TEXTE :

Randonnées hebdomadaires d'une journée.

Elles sont de 3 catégories : « B » pour balades, « N » et « N+ » pour randonnées de difficulté supérieure.

Elles se déroulent habituellement le vendredi.

Les inscriptions sont prises par téléphone aux conditions du paragraphe A ci-dessus, au numéro précisé sur le programme trimestriel, le lundi précédant la sortie, (le mardi si ce lundi est un jour férié), entre 9 heures et 11 heures.

Quand une randonnée « B » est au programme, priorité est donnée aux « baladins » de 9 heures à 9 heures 30, les randonneurs optant pour l'autre catégorie programmée devant impérativement s'inscrire de 9 heures 30 à 11 heures.

Particularités de désistement inhérentes aux randonnées :

Par extension au paragraphe B ci-dessus, les personnes inscrites qui ne peuvent pas participer à la randonnée du vendredi doivent se désister au plus tard le mercredi la précédant avant 18 heures.

Passé ce délai et quelque soit la cause de l'annulation, elles devront s'acquitter du prix du transport (1 ticket).

Les randonneurs placés le lundi sur liste d'attente ont la possibilité de téléphoner jusqu'au jeudi 18 heures pour savoir s'ils peuvent disposer en priorité d'une place vacante ou de la mise en place d'un covoiturage.

Les randonneurs qui n'ont pu appeler le lundi peuvent téléphoner le jeudi de 16 heures à 18 heures pour savoir s'ils peuvent disposer d'une place vacante.

Annexe 2

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION DU 10 MARS 2015

24 animateurs présents

Excusés : P Braccini, C Journoud, M Picard, J P Portella

Invité : Laurent Durand

Programme du 3^{ème} trimestre 2015, ci-joint

Formation :

B Puigerolles et D Leenhardt ont terminé le Mod 1 et effectuerons le Mod2 en Octobre

PSC1 à renouveler pour C Journoud et J L Pamelard

Henri Lapeyrie met fin à sa participation en tant qu'animateur

Une réunion est proposée par Pierre Baldet afin de maîtriser toutes les fonctions du GPS.

Marche de proximité :

C Viallat et B Puigerolles. Un programme sera proposé à la prochaine réunion de concertation pour un démarrage à la rentrée 2015/2016.

J.R.S :

Le prochain rassemblement de la retraite sportive aura lieu le jeudi 24 septembre au domaine départemental de Bessilles. L'AMUCS animera les randos et proposera un atelier de lecture de cartes. D'autres précisions à la prochaine concertation.

Escapades :

Du 7 au 13 juin à Autrans

Du 30 octobre au 2 septembre à Rémuzat

Une première approche des différents circuits a été abordée. Ils seront revus pour confirmation.

Du 9 au 11 septembre à Paris, les inscriptions auront lieu le 7 avril.

Divers :

Il est recommandé que les reconnaissances se fassent avec un nombre suffisant d'animateurs, afin d'éviter des modifications au programme établi.

Pendant les randonnées les animateurs devront dans la mesure du possible informer les participants des éventuels centres d'intérêts sur le parcours.

Prochaine réunion de concertation le mardi 19 mai 2015

RICO Michel

Annexe 3

Réunion des Présidents de clubs

Début de Séance à 9h30

André FARIZON présente les nouveaux outils de communication FFRS (grande et petite affiche, annuaire, Flyer...)

Le lieu retenu de la JRS, est **la base départementale de Bessilles sur la commune de Montagnac le jeudi 24 septembre 2015.** Cela facilitera le rapprochement des clubs plus à l'ouest de L'Hérault et les clubs de l'Aude et des Pyrénées Orientales

Un itinéraire sera transmis ultérieurement

Présentation de Madame BAESLER : membre de la commission d'organisation d'évènements exceptionnels.

Communication : Hérault Sports nous confirme son soutien comme la fois précédente pour cette journée.

- Mise à disposition du matériel d'animation (tir à l'arc, bâtons de rando ; tapis de gym), animateur, sono et de dotation (objets publicitaires etc.....)
- Mme Baesler nous confirme que l'avenir d'Hérault Sports est flou.

Association loi 1901 elle devrait passer « Etablissement Public »

- La communication de la journée se diffusera au niveau Hérault Sports

Mme BAESLER demande au Coders 34 de préparer un dossier pour une aide financière concernant les affiches et le transport par car. Cette aide pourrait être prise sur le programme « Bien vieillir ». Demander à Mme Baesler un ou plusieurs barnums pour bien signaler les ateliers et APS.

Présentation Catherine MALLET : Sécurité routière

Un intervenant viendra informer les participants sur tout ce qui concerne la sécurité routière, fera passer des tests. Possibilité de mettre à disposition des outils pédagogiques (Simulateur auto de conduite, test alcoolémie, test de vision).

Elle propose des interventions dans les clubs.

Recherche d'un(e) diététicien(ne). Demande faite à F. Renaudie (médecin Fédéral) et à R. Dubois (médecin Régional).

Organisation de la journée

Mettre au point les priorités.

- Aller sur place visiter le lieu (toilettes stationnement...)
- Emplacement podium Hérault Sports.
- Possibilité repli en cas de mauvais temps.
- Lister les activités proposées
- Voir auprès des clubs les animateurs pouvant animer les activités.
- Définir les tâches (accueil, café, apéro...)
- Renouveler brasucade, demander devis.
- Prévoir des tracts pour la journée des associations.

- Voir le budget. En 2014 le cout a été d'environ 2350 €, les dotations 1350 €, le Coders a pris 1000€ sur ses fonds propres.
 - Demander devis pour les cars
 - Définir l'objectif : un adhérent accompagné d'une personne non FFRS
 - Distribution des flyers dans les clubs
 - Prévoir un stand de renseignements pour les personnes non FFRS et de création de club
 - Réitérer la fiche de satisfaction, en n'oubliant pas de communiquer les résultats aux clubs
 - Rééditer le carnet de suivi en incluant la fiche des activités pratiquées.
-
- Prévoir un contact par club pour cette JRS
 - Rappeler que le repas est tiré du sac

Répartition des taches d'animation

- Rando : Michel RICO (AMUCS) ch.rico@wanadoo.fr
 - Vélo : Michel DIAZ presidrsp@hotmail.fr
 - Activités dansées/Gym : Maddie BICOS maddie-vasseur@orange.fr
 - Marche Nordique : un(e) animateur (trice) d'un club. Merci d'avance.
 - Tir à l'arc : Hérault Sports
 - Orientation -GPS : Maryse BERNADAC
 - Frisbee : Bernard TRIAIRE.
 - Tests, carnet de suivi : Kathy SALVAT ; Maddie BICOS
-

Annexe 4

PROJET : MARCHÉ DE PROXIMITÉ

1- « marche de proximité » est une appellation FFRS dans le cadre des actions « SPORT-SENIORS-SANTÉ ».

Objectif : permettre à tous, des plus dynamiques aux plus fragiles, de pratiquer leur sport favori adapté à leur condition physique dans une ambiance conviviale ,

Définition de la marche de proximité : organisée dans un secteur géographique de proximité (ni séjour, ni week-end) sur des sentiers faciles, préalablement repérés, ne dépassant pas la demi-journée ; il est recommandé d'être un groupe inférieur à 25 personnes encadré par un animateur ou accompagnant sportif et un serre file, un titulaire du PSC1.

2- transport : chacun se rend sur le lieu de départ par ses propres moyens ; on choisira des lieux avec possibilité de stationnement de véhicules, terminus de tram ou bus ;

3- circuit : boucle ou aller/retour, environ 3H, dénivelé inférieur à 300m, un intérêt culturel (botanique, architectural...); cela ferait entre 15 et 18 marches par an, maximum ;

4- heure et jour : le jeudi et 2 possibilités selon les saisons : horaire d'hiver de 13h30 à 17H et horaire d'été de 9H30 à 14H, avec pique nique ;

5- inscriptions/désinscriptions : par téléphone ou mail auprès du/de la responsable de la marche jusqu'à 19H la veille au soir (soit le mercredi)

6- démarrage de l'activité : début à la rentrée septembre 2015 ; le programme sera établi à la réunion de concertation des animateurs du 3ème trimestre ; les dates des marches devront correspondre aux semaines qui offrent des N et N+ de façon à élargir l'offre de randonnée aux baladins et à tous ceux qui veulent bouger le jeudi !!!!

Annexe 5

Bénévolat: (Exemple de décompte du temps consacré à l'association)

	Conseil administration	Permanences accueil	Comptabilité	Animation activité 1	Animation activité 2
2013-008 Dupont	2 heures	9 heures	1,5 heure	2,5 heures	
2013-009 Durand	2 heures	9 heures			
2013-010 Martin		9 heures		2,5 heures	
2013-011 Ferrand	2 heures				3 heures
Total	6 heures	27 heures	1,5 heure	5 heures	